

Une forêt pour tous



Circaètes Jean-le-Blanc

La forêt est au cœur de la mosaïque paysagère des Alpilles, couvrant plus d'un tiers des espaces naturels. Le Pin d'Alep est majoritaire et des chênes verts ou autres feuillus sont également présents, notamment dans des zones de forêts plus anciennes ou peu exploitées.

Les espaces forestiers sont au cœur d'enjeux multiples et de diverses pressions. La gestion intègre à la fois le risque incendie, la production de bois, la biodiversité, le pastoralisme, la fréquentation ou la chasse. Il convient alors d'adapter finement les interventions et la gestion dans les différents secteurs des Alpilles.

Pour les oiseaux, une attention spéciale est apportée au Circaète Jean-le-Blanc, ce rapace migrateur mangeur de serpents qui cache son nid dans les grands arbres.



Pigeon ramier



Pinède



Préservation et entretien des forêts pour la biodiversité

- **Localisation** des sites de nidification du Circaète Jean-le-Blanc et des zones forestières prioritaires pour la conservation des oiseaux.
- **Inscription des zones sensibles** dans les documents d'aménagements en forêt publique ou privée.
- **Préservation** des flots de vieux bois.
- **Débroussaillage** exemplaire dans les jeunes peuplements de pins d'Alep.
- **Partenaires principaux du Parc naturel régional des Alpilles :**
 - ▶ la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO PACA) ;
 - ▶ l'Office National de la Forêt (ONF) ;
 - ▶ le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF).

Toutes les communes du Parc concernées par l'action



Pic épeiche



Mésange huppée

Une forêt dans les Alpilles